

[Text]

tous les espoirs et qui vous plaira, monsieur le président, et madame la présidente, *Les droits scolaires constitutionnels des minorités de langue officielle du Canada*. On pourrait les appeler communément le Rapport Foucher. C'est une étude relativement volumineuse, dans les deux langues officielles. Elle traite des différentes lois sur les langues officielles au pays. C'est une étude comparative.

• 1005

Il faut respecter le *fair play*, monsieur Gauthier. Je n'ai pas eu le temps de le lire plus vite que vous. Il vient d'arriver.

M. Gauthier: Je ne l'ai pas lu, moi non plus.

M. Bouchard: Cela ne m'étonne pas. Donc, je pense que c'est un rapport intéressant qui n'engage pas le gouvernement et qui me semble jeter un éclairage assez significatif sur le plan constitutionnel, particulièrement sur la jurisprudence et sur la réaction éventuelle de la Justice. D'après ce que j'en ai lu, j'ai cru voir dans ce rapport une bonne indication à notre intention et concernant les orientations possibles que pourraient prendre un certain nombre de poursuites ou que pourrait prendre en particulier l'application de l'article 23 vis-à-vis des lois sur les langues officielles des différentes provinces du Canada.

M. Gauthier: D'un coup, vous avez répondu à deux questions. Dans la question au *Feuilleton* du 3 décembre, je vous demandais officiellement de le déposer. Il y avait des questions techniques, mais je ne vous demanderai pas de détails ce matin parce que j'ai trop peu de temps. Vous pourriez cependant répondre à trois ou quatre autres questions concernant ce rapport de M. Foucher.

Monsieur le ministre, il y a un comité ministériel et un comité de sous-ministres qui siègent actuellement. Le comité ministériel a reçu du premier ministre le mandat de revoir et probablement de faire le point sur les politiques linguistiques et les amendements apportés à la Loi sur les langues officielles. Connaissez-vous le mandat du comité ministériel? Quand prévoit-on se rendre au fil d'arrivée? C'est bien beau d'avoir une course, mais est-ce qu'il y a un fil d'arrivée? Connaissez-vous l'échéancier de ce comité-là?

M. Bouchard: Monsieur Gauthier, le délai prévu est le 31 mars.

M. Gauthier: 1986?

M. Bouchard: 1986. Cela implique trois ministères: le Conseil du Trésor, le Secrétariat d'État et le ministère de la Justice, selon leur mandat spécifique évidemment. Je n'élaborerai pas, car vous êtes sûrement au courant de ce que le Secrétariat d'État et le ministère de la Justice font dans ce domaine.

M. Gauthier: Mais il s'agit de la politique et des programmes.

M. Bouchard: Il s'agit de la réévaluation de l'ensemble des programmes. Le ministère de la Justice, lui, se préoccupe davantage de la révision de la politique.

M. Gauthier: Quel est le mandat du comité des sous-ministres présidé par M. Veilleux, je pense?

[Translation]

the symbol of hope and which will please you both, Mr. Chairman and Madam Chairwoman, a document entitled *Les droits scolaires constitutionnels des minorités de langue officielle du Canada*. It could also be called the Foucher Report. It's a rather voluminous report in both official languages. In it are examined the several legislations on official languages across the country. It's a comparative study.

Fair is fair, Mr. Gauthier. I have had no more time than you to read this. I just got it.

Mr. Gauthier: I have not read it either.

Mr. Bouchard: I am not surprised. I think it is a very interesting report; it does not commit the government, but it does shed a rather significant light on the whole matter at the constitutional level, more particularly where jurisprudence is concerned, as well as future reaction from Justice. From what I have seen of it, this report seems a good indication for us of the possible direction that a few suits might be taking, especially with regard to implementation of clause 23 vis-à-vis official languages legislation of Canada's ten provinces.

Mr. Gauthier: You have already answered two of my questions. In the *Order Paper* of December 3, I requested officially that it be tabled. There were technical questions, but I will not get into details this morning because I do not have enough time. You could perhaps answer three or four other questions on Mr. Foucher's report.

Minister, a committee made up of ministers and a committee made up of deputy ministers are presently sitting. The Prime Minister gave the ministerial committee the mandate to review and probably take stock of the whole question of language policies and the amendments made to the Official Languages Act. Do you know what the ministerial committee's mandate is? When will they be crossing the finish line? It is all very well to have a race going, but is there a finish line? Do you know what the schedule of that committee is?

Mr. Bouchard: Mr. Gauthier, the deadline is March 31.

Mr. Gauthier: 1986?

Mr. Bouchard: 1986. There are three departments involved, Treasury Board, Secretary of State and Justice, all according to their specific mandates, of course. I will not elaborate, because you are certainly aware of what the Secretary of State and the Department of Justice are doing in this regard.

Mr. Gauthier: But we are talking about policy and programs.

Mr. Bouchard: It is a re-evaluation of all the programs generally. The Department of Justice, for one, is more concerned with reviewing policy.

Mr. Gauthier: What is the mandate of the deputy minister committee, which is chaired, I think, by Mr. Veilleux?